

Nolato

Code de conduite



Code de conduite de Nolato

Le Code de conduite de Nolato est un élément fondamental de nos opérations. Il constitue une introduction et un guide sur les principes centraux à notre entreprise et sur notre manière de conduire nos activités.

Le Code formule des directives à caractère contraignant sur la manière de mettre en pratiques nos principes commerciaux et nos valeurs. Il remplit la fonction de point de repère éthique et de politique d'entreprise devant être suivis par l'ensemble du personnel du Groupe, ainsi que par nos consultants et fournisseurs, quels que soient leur lieu de travail et leur fonction.

Fondement de notre Code de conduite

Le Code de conduite Nolato se fonde sur les principes de base (les valeurs de notre entreprise) qui régissent nos actions, à savoir « être professionnel, organisé, responsable ». Nos valeurs nous incitent à agir sur la base d'une éthique commerciale solide et à mener nos activités de façon durable et responsable. Pour en savoir plus, consultez la page www.nolato.com/nolato-spirit.

Le Code est à l'image de la gestion opérationnelle de notre entreprise conformément aux conventions et à la réglementation en vigueur, notamment les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, ainsi que la norme ISO 26000.



Amélioration continue

Notre culture et nos activités sont stimulées par l'amélioration continue des différentes facettes de nos opérations, dans l'objectif de dépasser les attentes de nos clients et de répondre aux besoins de l'entreprise. Le développement et l'amélioration continus sont aussi des facteurs clés d'atteinte de nos cibles de développement durable. Les activités systématiques ainsi que le travail préventif et l'application des principes de prévention sont également des éléments essentiels de nos efforts d'amélioration et de développement continu en matière de développement durable.

Conformité légale et réglementaire

Nous devons opérer en conformité totale avec les exigences légales applicables à nos opérations et mener nos activités conformément au présent Code. Dans les cas où nos standards sont plus stricts que les exigences légales, nous appliquons notre Code de conduite. Si nos standards vont à l'encontre d'une quelconque loi en vigueur, vous devez en informer l'équipe d'encadrement ou le responsable du service concerné.



Le Code de conduite s'applique à tous

Le Code s'applique à l'ensemble des employés de Nolato et des représentants qui agissent pour le compte de l'entreprise, y compris les employés permanents et temporaires, les sous-traitants, les consultants, les responsables et les membres du conseil d'administration des entreprises du Groupe. Il relève de la responsabilité de chacun des employés et représentants de respecter ce Code. Les principes et règles s'appliquent sur l'ensemble des marchés et doivent être compris de tous au sein de l'organisation. Ils doivent être appliqués de la même manière, quel que soit le pays. Le PDG assume la responsabilité finale de la mise en œuvre et de l'application des Politiques de Groupe et des Recommandations qui figurent dans ce Code. La responsabilité de la promotion d'une éthique commerciale solide et du respect de nos politiques est déléguée à l'ensemble des managers du Groupe Nolato. L'Esprit Nolato et les politiques relatives font partie des programmes de formation et de suivi à tous les niveaux du Groupe. Dans le cadre de son processus d'accueil et d'intégration, il doit être donné la possibilité à toute nouvelle recrue de lire l'Esprit Nolato et le présent Code de conduite et d'en discuter.

Conformité

Le comportement professionnel responsable de Nolato dépend de l'application par nous tous des valeurs et des principes centraux à notre entreprise tels qu'ils sont présentés dans ce Code. Le non-respect du Code ou des lois en vigueur peuvent entraîner des sanctions pour l'entreprise ou pour les individus concernés et ils sont susceptibles de ternir la réputation du Groupe.

Notre Code de conduite est disponible sur notre site web. Il relève de la responsabilité de chaque manager de s'assurer que les employés comprennent le Code. Il relève de la responsabilité de chaque employé de comprendre les exigences directement applicables à son poste, sa fonction et son statut d'employé. Lorsque le Code ne fournit pas de réponse claire, vous devez aborder la question avec votre supérieur hiérarchique ou avec le Directeur Développement durable du Groupe.

Nolato ne tolère aucune entorse à la législation, aux droits humains et à la réglementation en matière de subornation de témoin, de corruption et de concurrence.

Tout employé, quels que soient son poste et sa fonction, dont il s'avérerait qu'il ou elle a enfreint ce Code ou toute politique fondamentale du Groupe, directive, loi ou règlement applicable fera l'objet d'une action disciplinaire susceptible d'entraîner finalement le licenciement et/ou des poursuites pénales.

Suivi et élaboration de rapports

Nolato suit régulièrement les travaux et développements en matière de développement durable par le biais du dialogue et/ou de questionnaires annuels à nos parties prenantes, ainsi que d'audits formels. Les rapports élaborés par Nolato sont soumis à la réglementation en vigueur et aux normes internationales. Les performances du Groupe sont principalement présentées dans notre Rapport de Développement durable, qui fait partie de notre Rapport annuel.

Démonstration de conformité

Le Rapport de Développement durable de Nolato vise à démontrer notre conformité et notre suivi des performances du Groupe au regard de l'Esprit Nolato. Ce rapport est disponible sur : www.nolato.com/en/IR/Responsible-business-conduct.

Lorsque les parties prenantes, les clients et d'autres parties nous demandent de démontrer notre conformité aux lois, aux initiatives internationales et autres exigences, il convient de leur adresser le document l'Esprit Nolato et le présent Code. Toute question supplémentaire doit être adressée au service, à l'entreprise ou à la personne concernée.

Expression des préoccupations par le biais des procédures de signalement

La fonction de signalement de Nolato permet à toute personne qui, dans le contexte professionnel, a obtenu des informations sur une suspicion d'irrégularité, une infraction à la loi ou une violation grave du Code de conduite de Nolato, de lancer l'alerte sans risquer de représailles, sous quelque forme que ce soit.

Les irrégularités peuvent être signalées à l'équipe d'encadrement ou au responsable du service concerné. Mais si c'est inapproprié ou que cela ne fonctionne pas, il est possible d'utiliser la fonction de signalement sur :

www.nolato.com/whistleblowing.

La fonction de signalement de Nolato est conforme à la Directive de l'UE sur la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union (2019/1937), ainsi qu'à la réglementation locale en vigueur. Pour protéger le lanceur d'alerte contre le harcèlement et l'hostilité, tous les signalements sont traités dans un système sécurisé par une personne indépendante soumise au secret professionnel. Le droit d'utilisation de la fonction de signalement de Nolato s'étend à quiconque a été employé ou a candidaté chez Nolato, a travaillé pour le compte de Nolato ou



était professionnellement lié à Nolato d'une autre manière (p. ex. en tant qu'apprenti, intérimaire, consultant, sous-traitant ou fournisseur) lorsqu'il a obtenu des informations sur l'irrégularité, l'infraction à la loi ou la violation grave du Code. Le lanceur d'alerte n'est pas obligé d'être certain de la véracité de ce qu'il avance, mais il doit avoir de bonnes raisons de croire à l'exactitude de son signalement. Toute personne qui, en connaissance de cause, répandrait des informations fausses ou des rumeurs infondées ne serait pas couverte par la protection légale envers les lanceurs d'alerte. Le cas échéant, Nolato se réserve le droit d'intenter une action en vertu du droit du travail.

La seule insatisfaction concernant votre travail ou votre situation en tant qu'employé n'est généralement pas un motif légitime de signalement. Il en va de même pour les conflits ou les réclamations relatifs au lieu de travail, à l'environnement de travail ou à l'équipe managériale, qui ne seraient pas en rapport avec des infractions à la loi ou des violations graves du Code de conduite de Nolato.

Le lanceur d'alerte reçoit sous sept jours un accusé de réception de son signalement. Le destinataire du rapport prend ensuite connaissance du rapport, étudie la question et prend les éventuelles mesures nécessaires. Dans les trois mois qui suivent la réception de l'accusé, les investigations font l'objet d'un compte-rendu.



Nolato entend contribuer à une société durable et s'applique à mettre en œuvre des opérations et des solutions durables tout au long de la chaîne de valeur, en mettant l'accent sur la responsabilité sociale, l'environnement et une gestion responsable de l'entreprise.



RESPONSABILITÉ SOCIALE

« Nous mettons tout en œuvre pour créer des lieux de travail où nous sommes fiers de travailler et où nos actions et comportements sont régis par des principes d'éthique, d'intégrité et de respect des droits humains, et pratiques saines en matière de travail et de bonnes conditions de travail. »

Partout où nous opérons, nous nous engageons pour la protection des droits humains, les pratiques saines en matière de travail, des normes de santé et de sécurité rigoureuses et de bonnes conditions de travail. Nos relations avec nos clients, fournisseurs et les autres parties prenantes se caractérisent par le respect des droits humains et une éthique commerciale solide. Pour résumer, cela signifie que :

Respect des droits humains

- Partout où nous opérons, nous nous engageons pour la protection des droits humains et nous respectons la loi et la réglementation en vigueur.
- Nous traitons toutes les personnes de façon juste, digne et respectueuse.
- Nous évaluons les risques en matière de droits humains et nous agissons en prévention au sein de notre chaîne logistique.
- Nous interdisons aux enfants en âge de scolarisation obligatoire (moins de 15 ans, voire plus dans certains pays) de travailler pour Nolato. Nous interdisons le travail dangereux à toute personne de moins de 18 ans.
- Nous n'avons aucune tolérance pour le travail des enfants, le travail illégal, le travail forcé, l'esclavage contemporain ou le trafic humain.

Santé et sécurité : Conditions de travail

- Partout où nous opérons, nous nous engageons pour des conditions de travail saines et sans danger et nous les favorisons.
- Tous nos sites sont soumis à l'obligation minimale d'offrir un lieu de travail sans danger conformément aux normes internationales courantes.
- Nous ne transigeons pas sur la santé et la sécurité, et avons un objectif de « zéro accident » du travail.
- L'ensemble de notre personnel est tenu de respecter nos consignes de sécurité.
- Lorsque c'est pertinent, nous surveillons les paramètres physiques, chimiques ou autres sur les lieux de travail.
- Pour des raisons de santé et de sécurité, nous n'acceptons pas sur le lieu de travail les personnes sous l'emprise de l'alcool ou d'une drogue.
- Nous nous efforçons de promouvoir une culture ouverte de la sécurité dans laquelle chacun peut formuler de façon constructive des commentaires et des observations sur les comportements sans danger et ceux à risques.
- Nous favorisons un environnement de travail positif et encourageons et accompagnons les activités bénéfiques à la bonne santé physique et mentale de nos employés.

Santé et sécurité : Amélioration continue

- Nous adoptons une approche systématique pour créer un environnement de travail sûr, et nous mettons en place et encourageons la mise en œuvre de systèmes certifiés de management de la santé et de la sécurité au travail (ISO 45001) chaque fois que cela est opportun.
- Nous améliorons en permanence nos performances en matière de santé et de

sécurité en établissant et en suivant des objectifs, des cibles et des plans d'action.

- Tous nos employés sont tenus de s'engager dans des actions et activités d'amélioration de la sécurité, dont notamment le signalement des dangers et des accidents évités de justesse.
- Chaque modification d'un processus, d'un produit ou d'un site doit être l'occasion d'améliorer la santé et la sécurité.
- Nous minimisons en permanence les risques à la source, ce qui réduit le besoin en équipement de protection individuelle.

Santé et sécurité : Exigences légales et autres

- Nous identifions les exigences légales et autres en vigueur dans les domaines de la santé, de la sécurité et des procédures d'urgence, et nous veillons à notre conformité.
- Dans notre planification à long terme, nous identifions les nouveaux besoins de nos employés, de nos clients et des autres parties prenantes, et nous y répondons.
- Nous allons au-delà des obligations imposées par la législation en matière de santé et de sécurité.

Santé et sécurité : Principe de prévention

- Nous évaluons en permanence les risques pour la santé et la sécurité et prenons de mesures de prévention et de réduction des risques.
- Nous nous efforçons d'éviter tout accident du travail, nous agissons pour réduire les risques et les effets des accidents du travail, et nous faisons participer nos employés à ce processus.

- Pour assurer la sécurité du travail, nous fournissons à nos employés les formations et les instructions nécessaires.
- Il convient d'évaluer l'ergonomie des espaces de travail et, lorsque c'est pertinent, de mettre en place des plans de réduction des risques de lésions professionnelles à long terme.

Santé et sécurité : Substances chimiques

- Nous nous engageons pour la manipulation sans danger des substances chimiques.
- Nous avons pour objectif d'arrêter l'utilisation de produits chimiques dangereux ou de les remplacer par de moins dangereux, et, si c'est impossible, de réduire les risques.
- Nous devons fournir des fiches de données de sécurité dans une langue que nos employés comprennent et tenir à jour une liste de substances chimiques sur chaque site.

Santé et sécurité : Machines et équipements

- Dans un but de prévention des blessures et d'utilisation sans danger, les machines et autres équipements doivent être munis des dispositifs de sécurité nécessaires. Les inspections doivent être effectuées par les organismes agréés, conformément aux exigences légales ou autres.
- Avant d'utiliser les machines et les équipements ou d'effectuer un travail dangereux, les employés doivent recevoir la formation de sécurité appropriée. Une description et un registre de toutes les formations doivent être disponibles.

Santé et sécurité : Plans d'urgence

- Pendant toutes les périodes de travail, tous les sites doivent mettre à la



disposition du personnel du matériel de premiers secours et réapprovisionner ce stock de matériel.

- Il convient d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'urgence de site basés sur les risques identifiés et d'établir des procédures de gestion des urgences.
- Les plans d'urgence doivent comporter des scénarios d'urgence, les dangers potentiels, les procédures d'évacuation et la définition des responsabilités et des rôles en cas d'urgence.

Diversité et inclusion

- Nous nous engageons en faveur de la diversité et de l'inclusion dans nos équipes et lieux de travail, et nous les encourageons.
- Nous pensons que la diversité et l'inclusion contribuent à la qualité des performances et facilitent l'attraction, le développement et l'entretien des talents.
- Nous traitons chacun avec respect et mettons en œuvre l'égalité des chances.
- Nous avons pour objectif la diversité des genres, des âges et des origines ethniques dans notre entreprise, ainsi que l'augmentation du nombre de responsables femmes.



- Nous ne traitons pas nos employés différemment en raison de leur genre, religion, âge, situation de handicap, orientation sexuelle, nationalité, opinions politiques, origine social ou ethnique.
- Les décisions relatives au recrutement ou à l'affectation doivent toujours être fondées sur le mérite de la personne et les besoins de l'entreprise.
- Nous formons notre personnel aux questions relatives à la diversité, notamment le respect et la conscience des différences culturelles.
- Nous faisons en sorte que chaque employé se sente investi dans l'organisation et nous encourageons chacun à réaliser tout son potentiel.
- La responsabilité de la création d'un lieu de travail inclusif et divers est celle de tous.

Nous ne tolérons en aucun cas la discrimination et le harcèlement.

- Nous ne tolérons aucune discrimination et aucune forme de comportement irrespectueux ou intimidant, de harcèlement, de vexation, d'avances sexuelles intempestives ou de menaces.
- Nous formons nos employés, et nous encourageons activement et favorisons l'égalité des traitements et la non-discrimination.

Pratiques en matière de travail et conditions de travail

- Nous reconnaissons le droit à la liberté d'association et à la liberté de négociation collective. Dans les pays où ces droits sont soumis à des restrictions, nous n'empêchons pas les autres formes de représentation libre et indépendante des employés.
- Les salaires, la rémunération des heures supplémentaires et les avantages doivent être compétitifs et conformes aux standards du secteur. Nous appliquons par ailleurs le principe « à travail égal, rémunération égale ».
- Les horaires de travail, les vacances et les congés parentaux sont basés sur la législation nationale, les standards du secteur et les conventions collectives.
- Quel que soit le pays dans lequel ils travaillent, les employés sont en droit d'avoir au moins un jour de congé sur sept.
- Tous les employés doivent connaître les clauses principales de leur contrat de travail.

Possibilités de développement

- Nous visons à favoriser une culture dans laquelle nos employés développent leurs compétences et établissent les standards de demain par l'acquisition, le transfert et la création de compétences.
- Nous offrons à nos employés la possibilité de développer leurs capacités et compétences professionnelles.
- Chaque employé doit disposer d'un plan individuel de performances qui comprend des objectifs et des axes de développement, et bénéficier d'un rendez-vous individuel de performances avec suivi. Les managers sont tenus de passer en revue les progrès réalisés, d'accompagner les employés et de leur donner un retour d'information.
- Nous effectuons régulièrement des enquêtes auprès du personnel pour apporter des améliorations et offrir un cadre de travail de premier choix.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

« Nous contribuons à la lutte contre le changement climatique et réduisons nos émissions en optimisant notre efficacité énergétique, en augmentant la part d'énergies renouvelables qui alimentent nos opérations et en réduisant l'empreinte carbone de notre chaîne logistique grâce à l'utilisation accrue de matériaux recyclés et biosourcés. Nous accompagnons aussi nos clients en développant des produits innovants, plus durables et des solutions qui facilitent l'économie circulaire. »

Nolato s'efforce de participer au développement durable en produisant et en commercialisant ses produits et services de sorte à minimiser leur impact environnemental et à contribuer à un avenir plus durable. Nous favorisons une approche préventive face aux défis environnementaux et visons à contribuer à la protection des écosystèmes et de la biodiversité pour les générations futures. Pour résumer, cela signifie que :

Amélioration continue

- La responsabilité à l'égard de l'environnement et du développement durable doit faire partie intégrante de l'offre commerciale, de la stratégie et du processus prévisionnel et budgétaire de Nolato.
- Nous améliorons en permanence nos performances environnementales en établissant et en suivant des objectifs, des cibles et des plans d'action.
- Nous adoptons une approche systématique des questions environnementales et toutes nos unités de production doivent avoir des systèmes de management.

environnemental certifiés ISO 14001. Les entreprises qui font l'objet d'une acquisition doivent obtenir la certification ISO 14001 sous deux ans.

- Chaque modification d'un processus, d'un site ou d'un produit doit être l'occasion d'apporter des améliorations environnementales.
- Nous encourageons nos fournisseurs à aborder les questions environnementales de façon systématique et à mettre en place des systèmes de gestion de la qualité et de gestion environnementale.

Exigences légales et autres

- Nous identifions les lois environnementales et autres exigences applicables et nous veillons à les respecter.
- Nous identifions bien en amont les exigences et attentes de nos clients et des autres parties prenantes, et nous suivons un planning de long terme pour anticiper les nouvelles lois.
- Nous allons au-delà des obligations de la législation environnementale et mettons tout en œuvre pour être parfaitement préparés à l'introduction de nouvelles lois.

Principe de prévention

- Nous prenons les précautions nécessaires à l'égard des effets environnementaux et sanitaires de nos procédés, produits et services, nous appliquons le principe de prévention et nous nous concentrons sur nos objectifs de long terme.
- Nous évaluons en permanence des paramètres et les risques environnementaux, et nous prenons les mesures de prévention et d'atténuation nécessaires à l'économie circulaire et à un usage efficient des ressources.
- Lors de l'acquisition et de la cession d'entreprises et de biens, une analyse des risques environnementaux doit être effectuée dans le cadre du processus d'audit.

Efficiencia en materia de recursos

- Nos operaciones deben distinguirse por un uso de más en más eficiente de los recursos que son la energía, el agua, las materias primas y otros recursos naturales.
- Para contribuir al desarrollo sostenible y a la economía circular, debemos seguir y optimizar nuestro consumo de agua, energía y materias primas, utilizar eficazmente los recursos y aumentar nuestro uso de materiales reciclados.

Cambio climático

- Nosotros evaluamos el impacto del cambio climático en nuestro modelo económico y nosotros nos esforzamos de reducir nuestra huella de carbono.
- Nosotros contribuimos a la lucha contra el calentamiento climático mejorando nuestra eficiencia energética, aumentando nuestro uso de energías renovables y alentando a nuestros proveedores y socios comerciales a unirse a nuestros esfuerzos.
- Nosotros apoyamos el Acuerdo de París y nosotros nos fijamos objetivos ambiciosos basados en la ciencia sobre nuestras emisiones de niveles 1, 2 y 3 para reducir nuestras emisiones de gases de efecto invernadero, también bien dentro del marco de nuestras operaciones que dentro de nuestra cadena de valor, y nosotros alentamos a nuestros proveedores y socios comerciales a hacer lo mismo.

Desechos, emisiones y sustancias químicas

- Los desechos y emisiones de todo nuestro conjunto de sitios, que sean de producción u otros, deben ser minimizados.
- Nosotros debemos reutilizar o reciclar lo más posible y de la manera la más pertinente posible los desechos de materiales.



- Nous faisons en sorte d'éviter les déchets, rebuts et émissions inutiles, émissions de gaz à effet de serre comprises.
- Nous réduisons les risques environnementaux, sanitaires et de sécurité associés à l'utilisation de produits chimiques dangereux dans les procédés de fabrication et les produits.
- Nous appliquons de bonnes pratiques pour minimiser les risques de pollution de l'air, des sols et des nappes phréatiques.

Produits et services

- Il convient de minimiser l'impact environnemental des produits que nous fabriquons et des services que nous effectuons.
- Nous fournissons des produits et services sûrs et durables qui répondent aux attentes de nos clients, voire les dépassent.
- Nous sommes conscients de la contradiction qui peut exister entre la réponse à des besoins commerciaux et la protection des ressources naturelles, et nous en tenons compte.

- Au cours du processus de développement de nos produits et services, nous évaluons leurs aspects environnementaux, sanitaires et liés à la sécurité, et favorisons un usage efficient des ressources ainsi que l'économie circulaire.
- Nous tenons compte des facteurs environnementaux et sanitaires dans notre choix des matières premières, des sources d'énergie, des produits chimiques, des matériaux d'emballage, et des moyens de distribution, et en cas de modification d'un procédé, d'un site ou d'un produit.

Recherche et développement

- Notre objectif est de développer des technologies, des produits et des services respectueux de l'environnement.
- Nous nous efforçons de contribuer à l'économie circulaire en nous concentrant sur notre objectif de remplacement des matériaux d'origine fossile par des options renouvelables et en accroissant notre offre de polymères biosourcés et recyclés.
- Nous recherchons et évaluons les matériaux alternatifs renouvelables en collaboration avec nos fournisseurs et nos clients, et nous proposons toujours d'emblée à nos clients des matériaux alternatifs.



ENTREPRISE RESPONSABLE

« L'esprit de notre entreprise consiste entre autres à assumer la responsabilité de nos actes et à appliquer en permanence une éthique commerciale solide.

Nous assumons nos responsabilités en fixant des exigences claires et en étant transparents. »

Nolato a pour objectif de défendre un comportement professionnel responsable et tourné vers l'avenir. Nous encourageons et nous appliquons une éthique commerciale solide et nous nous efforçons de lutter contre toutes les formes de corruption. Chez Nolato, nous menons nos activités avec une intégrité et une éthique rigoureuses et nous attendons de nos fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils agissent pareillement. Pour résumer, cela signifie que :

Lutte contre la subornation et la corruption

- Nous menons nos activités avec une intégrité et une éthique rigoureuses et nous ne tolérons en aucun cas la subornation et la corruption.
- Nous nous conformons à la réglementation et aux lois en vigueur, notamment la législation contre le blanchiment de capitaux et l'obligation d'établir des rapports.
- Nous évaluons les risques de subornation et de corruption et prenons des mesures préventives.
- Nous nous efforçons d'empêcher que nos entreprises soient utilisées à des fins de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme.
- Tout versement à un fournisseur, un partenaire ou un agent doit impérativement correspondre exclusivement à la marchandise ou au service fourni.



- Nous ne proposons ni n'acceptons aucun don, avantage ou rétribution pouvant influencer ou pouvant être perçu comme pouvant influencer l'objectivité des décisions du bénéficiaire ou qui enfreint la loi et/ou les pratiques locales.
- Nous ne versons jamais de pots-de-vin ou de paiements de facilitation.
- Nous veillons à la transparence des commissions, des dons et des soutiens financiers.
- Nous nous efforçons de faire en sorte que les partenaires externes qui agissent pour notre compte soient conscients de notre engagement à mener nos activités de façon éthique, et qu'ils le partagent.

Conflits d'intérêt

- Les décisions commerciales que nous prenons sont basées sur l'intérêt premier de Nolato.
- Nous évitons les situations dans lesquelles la loyauté envers l'entreprise pourrait s'opposer aux intérêts personnels.
- Nous évitons toutes les situations présentant un risque de conflit d'intérêt lié aux relations ou aux considérations personnelles.

- Nous évitons toujours les situations dans lesquelles le discernement commercial pourrait être affecté par des cadeaux, des réceptions, des divertissements, un soutien financier, une contribution politique ou caritative, ou par une relation étroite avec une entreprise partenaire ou concurrente de Nolato.

Concurrence loyale

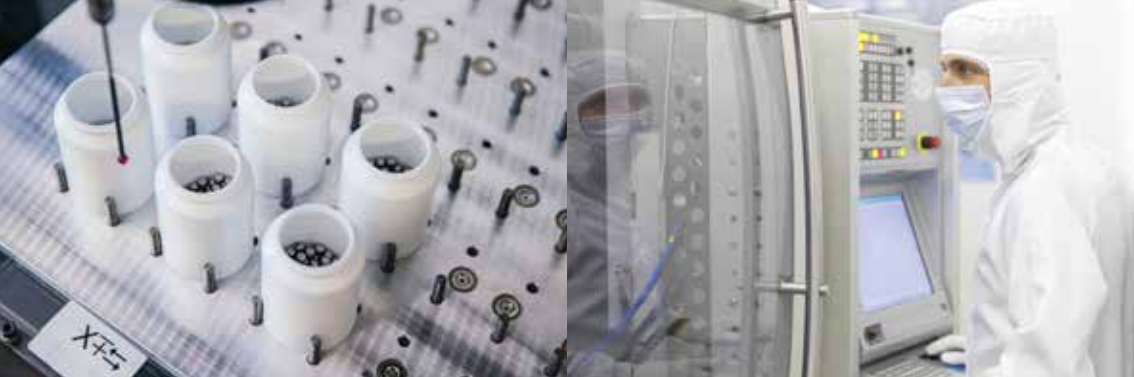
- Nous nous engageons pour une concurrence libre et loyale, et nous la promouvons.
- Dans tous les marchés où nous opérons, nous respectons la législation concurrentielle en vigueur et nous nous y conformons.
- Nous agissons conformément aux pratiques équitables en matière de commerce, de marketing et de publicité.
- Nous pratiquons une concurrence loyale et nous basons nos activités uniquement sur la qualité et les compétences.
- Nous ne tolérons en aucun cas le non-respect des lois antitrust, du droit de la concurrence ou de la réglementation connexe.
- Nous ne nous entendons jamais avec nos concurrents au sujet de l'attribution des marchés, de la fixation des prix, ou ne nous engageons dans d'autres pratiques ou accords qui restreignent la concurrence.
- Nous n'échangeons pas d'informations commerciales confidentielles ou sensibles avec nos concurrents.
- Nous respectons les droits de propriété et les droits de propriété intellectuelle.
- Les accords sensibles au regard du droit de la concurrence doivent faire l'objet d'un examen juridique particulier.

Conformité commerciale

- Nous respectons les exigences de conformité commerciale, ainsi que l'ensemble des lois et de la réglementation en matière d'importation et d'exportation.
- Nous respectons les sanctions et les règles qui régissent le commerce transfrontalier et nous nous y conformons.
- Nous n'établissons de relation directe ou indirecte avec aucun pays, organisation ou personne figurant sur quelque liste de sanctions que ce soit.
- Les opportunités commerciales dans les zones de conflit et dans les pays signalés comme présentant un risque élevé seront étudiées avec la diligence requise.

Responsabilité en matière de produits et de solutions

- Notre objectif est de contribuer à rendre plus durables les produits et solutions destinés à nos clients, et à favoriser une société plus durable.
- Nous nous efforçons de faire en sorte que nos opérations, nos services et produits aient l'impact le plus faible possible sur la santé humaine, l'environnement et la société.
- Nous proposons d'emblée à nos clients l'écoconception ainsi que des produits et solutions durables.
- Nous nous appuyons sur le savoir-faire interne et externe pour développer en permanence l'écoconception de nos produits et services.
- Nous prenons en compte et évaluons en permanence les effets environnementaux, sanitaires et relatifs à la sécurité qu'ont nos principaux produits et solutions au cours de leur cycle de vie.
- Nous respectons les lois et la réglementation applicables à nos produits et



services, ainsi que les normes et recommandations internationales relatives aux minéraux de conflit et à l'approvisionnement en matériaux.

- Nous suivons et évaluons régulièrement nos performances en matière de responsabilité sociale, d'environnement et d'éthique commerciale.
- Nous nous abstenons de fabriquer des produits susceptibles d'être incompatibles avec notre vision du développement durable.

Engagement pour la qualité

- Dans toutes nos activités, nous nous engageons à fournir un travail de qualité.
- Nous fournissons des produits et services de bonne qualité, qui répondent aux besoins de nos clients, voire les dépassent.
- Nous améliorons et développons en permanence nos opérations en fonction des considérations liées au développement durable.
- Nous adoptons une approche systématique de la gestion de la qualité et toutes nos unités de production doivent être certifiées conformes au système d'assurance qualité de la norme ISO 9001 et aux autres normes spécifiques au secteur.



- Nous effectuons des évaluations régulières de nos mesures en matière d'assurance avec des analyses, l'enregistrement des écarts par rapport à la norme et des audits internes et externes.
- Nous appliquons des procédures efficaces et transparentes en matière de réclamations client.

Ressources de l'entreprise

- Nous faisons un usage responsable des actifs de notre entreprise.
- Nous protégeons les actifs de notre entreprise et, le cas échéant, ceux de nos clients contre les dommages matériels, les actes criminels et la perte.
- Nous assurons correctement les actifs de notre entreprise.
- Pour protéger et préserver nos actifs, nous nous conformons à tous les contrôles internes applicables.
- Les actifs sont réservés exclusivement à un usage commercial, sauf autorisation spécifique du manager concerné.
- Nous ne tolérons en aucun cas l'usage de nos actifs dans le cadre d'activités illégales ou à des fins personnelles.

Informations personnelles et informations critiques pour l'entreprise

- Nous respectons et protégeons les informations provenant de nos clients ou de tiers, ainsi que les informations ou données personnelles concernant nos employés.
- Nous traitons avec précautions les informations relatives à notre entreprise et aux parties concernées et nous prenons les mesures nécessaires pour protéger les informations critiques pour l'entreprise.
- Nous traitons de façon responsable les informations ou données personnelles et nous nous assurons que celles qui portent sur des personnes identifiées sont traitées conformément aux lois et à la réglementation en vigueur dans les pays où nous opérons.
- Nous respectons et appliquons la protection des droits et de la vie privée conformément au Règlement général sur la protection des données de l'UE (RGPD), ainsi que les autres lois applicables à la vie privée en Amérique du Nord et en Asie.

Sécurité des informations confidentialité

- Nous traitons avec précaution les informations critiques susceptibles d'être confidentielles, en particulier toute information qui pourrait affecter le prix de nos actions ou de celles de nos partenaires commerciaux.
- Nous appliquons de bonnes pratiques de sécurité des informations et de l'informatique, et de gestion des informations.
- Nous veillons à ce que les informations confidentielles soient traitées conformément à la réglementation, aux politiques de Groupe et aux recommandations en vigueur.
- Les employés qui traitent des informations confidentielles, notamment les secrets commerciaux, sont tenus de respecter les accords de confidentialité, la loi sur les

délits d'initiés, les lois et réglementations, politiques de Groupe et recommandations en vigueur.

- Le commerce des instruments financiers est régulé par la politique de Nolato concernant les initiés et son registre des initiés.

Politiques en matière de comptabilité et principes d'élaboration des rapports

- Nous nous engageons à veiller à la transparence des rapports financiers et environnementaux du Groupe.
- Nous respectons les lois et la réglementation applicables en matière de comptabilité et d'établissement de rapports financiers et environnementaux.
- Nous fournissons des informations financières et environnementales périodiques qui sont transparentes, exactes, régulières et ponctuelles, conformément aux normes et à la réglementation nationales et internationales.
- Nous évaluons nos performances financières et environnementales en suivant les paramètres pertinents et à l'aide d'audits internes et externes.
- Une analyse des risques environnementaux doit être effectuée dans le cadre du processus d'audit lors de l'acquisition et de la cession d'entreprises et de biens.

Gestion fiscale efficiente et précise

- Nous gérons notre entreprise et effectuons nos démarches fiscales avec une intégrité et une éthique rigoureuses, dans l'objectif général d'obtenir des résultats fiscaux corrects selon un coût exact.
- Nous nous engageons à payer les impôts requis par la loi dans chaque juridiction.
- Nous traitons rapidement les questions fiscales et travaillons en amont pour atténuer les risques fiscaux.
- Dans le cadre de nos activités, nous respectons toujours les lois, la réglementation et les procédures d'entreprise sur le plan fiscal.



Communication honnête et claire

- Nous communiquons de façon à refléter nos valeurs clés et notre Code de conduite.
- Nous fournissons des informations transparentes et objectives aux parties prenantes concernées et communiquons honnêtement, clairement et de façon ponctuelle en nous assurant que les informations ne prêtent pas à confusion.
- Nous respectons les obligations qui nous incombent en tant qu'entreprise cotée en bourse et nous appliquons des restrictions aux communications externes, conformément à la législation, aux accords et aux normes applicables aux marchés boursiers et l'établissement des états financiers.
- Nous nous efforçons de communiquer de façon transparente dans le but d'engager et d'investir nos employés dans le développement du Groupe.
- Nous respectons la liberté d'expression de tous nos employés sur les questions qui les concernent personnellement.
- Pour garantir des réponses claires, honnêtes, professionnelles et juridiquement conformes aux demandes formulées par les analystes, les investisseurs et les médias, nous avons nommé des porte-parole chargés de la communication externe du Groupe.

- Les porte-parole de Nolato sont les personnes suivantes :
 - Les déclarations externes concernant le Groupe Nolato doivent être faites exclusivement par le PDG ou par le directeur financier, qui sont les porte-parole du Groupe.
 - Les managers sont porte-parole dans leur périmètre respectif de responsabilité.
 - Les employés sont autorisés à faire des déclarations relevant des connaissances spécialisées ou concernant des faits déjà connus.
 - Dans les situations où ces restrictions à la communication externe ne permettent pas de formuler une réponse claire, vous devez aborder la question avec votre responsable ou avec l'équipe d'encadrement.

Exigences concernant les fournisseurs

- Chez Nolato, nous menons nos activités avec une intégrité et une éthique rigoureuses et nous attendons de nos fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils agissent pareillement.
- Nous demandons à nos fournisseurs et à leurs fournisseurs respectifs de respecter les droits légaux et les droits humains.
- Nous établissons des partenariats et travaillons avec les fournisseurs qui acceptent de se conformer au Code de conduite de Nolato et nous les encourageons à mettre en place des procédures et politiques similaires. Nous attendons également d'eux qu'ils transmettent ces valeurs et principes éthiques à leurs fournisseurs.
- Nous encourageons nos fournisseurs à mettre en place des systèmes de gestion certifiables pour la gestion de la qualité, de l'environnement et de l'environnement de travail et à soutenir l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique.

- Nous collaborons avec nos fournisseurs afin d’atteindre nos cibles en matière de développement durable.
- Nous évaluons les fournisseurs avant et pendant notre collaboration avec eux.
- Nous suivons et évaluons régulièrement les performances de nos fournisseurs en matière de responsabilité sociale, d’environnement et d’éthique commerciale.
- Nous nous efforçons de faire en sorte que les opérations, les services et produits de nos fournisseurs aient le plus faible impact possible sur la santé humaine, l’environnement et la société, et ne contiennent pas d’élément ou de matériaux de contrefaçon.
- Si le fournisseur ne répond pas à nos exigences, nous pouvons lui demander d’apporter des améliorations ou des mesures correctives, ou mettre fin à notre collaboration.

Entreprise citoyenne active

- Nous nous efforçons de contribuer à une société meilleure et nous soutenons les communautés locales des pays où nous opérons.
- Nous nous engageons dans les communautés où nous opérons et nous efforçons d’offrir des emplois et une perspective de développement professionnel aux populations locales.
- Nous participons à des projets et coopérations avec les réseaux industriels, les écoles, universités et instituts de recherche.
- Nous donnons la priorité au soutien et au patronage des organisations qui partagent nos valeurs et qui sont bénéfiques pour les sociétés et les régions dans lesquelles nous opérons.
- Nous adoptons une position neutre sur les questions politiques. Il est interdit d’utiliser le nom de l’entreprise ou ses ressources financières à des fins politiques ou dans un contexte politique.



Nolato est une société suédoise cotée en bourse présente en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. Nous développons et fabriquons des produits en matériaux polymères (plastique, silicone et TPE notamment) pour des clients de premier plan dans la technologie médicale, le secteur pharmaceutique, l'électronique grand public, les télécommunications, l'automobile, l'hygiène et d'autres secteurs industriels spécifiques.

Notre offre comprend la plupart des technologies polymères qui existent et couvre toute la chaîne de valeur, du développement de solutions à la commercialisation des produits.

Le Code de conduite de Nolato a été approuvé par le conseil d'administration de Nolato AB et il sera mis à jour de temps à autre, comme de nécessaire. Ce document est également disponible en ligne sur : www.nolato.com/nolato-code-of-conduct.

L'Esprit Nolato est un document distinct qui présente les principes fondamentaux et les valeurs de notre entreprise en matière de mission d'entreprise, de vision et de marche à suivre pour réaliser notre vision, ainsi, bien entendu, que nos principes de base. Ces informations sont également disponibles sur : www.nolato.com/nolato-spirit.